

Le projet de « confection et mise à jour de la base de données des femmes entrepreneures » est entièrement financé par le budget consolidé d'investissement de l'Etat du Sénégal. Selon le directeur de cabinet du ministre de l'Entreprenariat féminin et de la Micro finance, Dame Gaye, il vise à lever une des contraintes majeures auxquelles sont confrontés les décideurs politiques et toutes les autres parties prenantes au développement de l'entreprenariat féminin, à savoir la disponibilité de données fiables et régulières sur les femmes et particulièrement celles qui s'investissent dans le domaine économique.

« Vu la nécessité d'avoir une meilleure connaissance de la contribution des femmes à notre économie et de l'apprécier à sa juste valeur, il est envisagé de faire évoluer ce projet vers la mise en place d'un système d'information sur l'entreprenariat », déclare Dame Gaye. A son avis, « cela est d'autant plus important, qu'une augmentation d'au moins 50 % du taux de contribution des femmes entrepreneures au Pib, est ciblée par le Document de stratégie nationale de développement de l'entreprenariat féminin 2011-2025.

D'après M. Gaye, la pertinence de cette étude réside dans la possibilité d'intégrer des données sexo-spécifiques dans l'élaboration des politiques, programmes et projets de développement. « Une meilleure connaissance des disparités homme/femme permet certainement la mise au point d'interventions appropriées et respectant l'équité et l'égalité de genre », souligne Dame Gaye.

La participation des femmes dans le Pib, selon Dr Marième Cissé Thiam, directeur de l'Entreprenariat féminin, n'a cessé de croître au Sénégal cette dernière décennie. « On estime que les femmes constituent une frange importante des entrepreneurs et que ce phénomène n'est pas propre au Sénégal.

La plupart des pays développés ou en développement, font état d'un entrepreneurship féminin vigoureux », poursuit Dr Marième Cissé Thiam. La promotion de la femme constitue aujourd'hui un des principaux objectifs économiques et sociaux mis en oeuvre par les pays développés, avec le soutien des partenaires techniques et financiers. Au Sénégal, les

politiques mises en oeuvre ont permis de réaliser des progrès considérables dans la promotion de la femme.

Par Pape Sanor Dramé